

Durée : 1 mn 14 s

## AIR DE BRAVOURE

pour trompette en Ut ou en Si**b**  
avec accompagnement de piano (ad lib.)

OUVRAGE PROTÉGÉ  
PHOTOCOPIE  
INTERDITE  
MISE EN COPIE, LE  
(Loi du 11 mars 1957)  
constituerait CONTREFAÇON  
(Code Pénal) Art. 425)

André JOLIVET  
(1905-1974)Vivement  $\text{d} = 120$ Trompette  
en UtVivement  $\text{d} = 120$ 

Piano

©1954 by Pierre NOËL Éditeur

GÉRARD BILLAUDOT ÉDITEUR Successeur

©1998 by GÉRARD BILLAUDOT ÉDITEUR

14 rue de l'Échiquier - 75010 PARIS

pour la présente édition.

G 6432 B

Tous droits réservés pour tous pays.  
Toute reproduction même partielle par quelque procédé que  
ce soit constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles  
425 et suivants du Code Pénal.  
Cette œuvre est la propriété de l'éditeur et ne fait pas partie  
du domaine public.  
Toute exécution doit faire l'objet d'une déclaration à la

© 1998. All rights reserved.